



2017-03-32

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce **7 mars 2016** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Pascal Lessard
Siège #3 - Jean-Marie Dionne
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Geneviève Dallaire

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Chantale Gareau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la session ouverte.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et résolu à l'unanimité de déclarer la séance ouverte.

Adoptée unanimement

2017-03-33

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2017
4 - VOIRIE

- 4.1 - Rapport de l'employé de voirie
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE
 - 6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS
 - 7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable-- Suivi non conformité
 - 7.2 - Acceptation du plan d'intervention du réseau d'aqueduc
 - 7.3 - Envoi d'une résolution à monsieur Richard Charpentier pour projet conjoint de remplacement du réseau d'aqueduc et réfection de la route
 - 7.4 - TECQ -- programmation des travaux
- 8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE
 - 8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 8.2 - Entente ressource Intermunicipale loisirs -- communication
 - 8.3 - Modification entente relative au partage des services d'une ressource en loisirs et culture
- 9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE
 - 9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 10.2 - Acceptation des dépenses
 - 10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois
- 11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 12 - LÉGISLATION
 - 12.1 - Fonctionnaire désigné pour régler les mésententes
- 13 - SUJETS SANS RÉOLUTION
- 14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 15 - VARIA
 - 15.1 - Ados en cavale
 - 15.2 - Mise à jour du site Web -- ressource en communications
- 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2017-03-34

3.1 - Séance ordinaire du 6 février 2017

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 février dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 février 2017, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

7.1 - Réseau de distribution de l'eau potable-- Suivi non conformité

- Programmation des alarmes et prime de disponibilité

7.2 - Acceptation du plan d'intervention du réseau d'aqueduc

Reporter la résolution au prochain conseil

IL EST PROPOSÉ PAR

ET IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal a pris connaissance du plan d'intervention proposé par la firme conseils

WSP et qu'il l'accepte;

QUE la Municipalité autorise la firme conseils WSP à transmettre ledit plan d'intervention au

Ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT);

QUE la Municipalité de Saint-Philibert envoie une copie conforme de la résolution à la firme

conseils WSP ainsi qu'au MAMOT.

7.3 - Envoi d'une résolution à monsieur Richard Charpentier pour projet conjoint de remplacement du réseau d'aqueduc et réfection de la route

Reporter la résolution

7.4 - TECQ -- programmation des travaux

Reporter la résolution

- Engager services professionnels pour plan et devis recherche en eau

- Hydrogéologue

- Infrastructure

8 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

8.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2017-03-35

8.2 - Entente relative au partage d'une ressource en communication

ATTENDU QUE les municipalités de Notre-Dame-des-Pins, de Saint-Simon-les-Mines et de Saint-Philibert désirent développer davantage le volet communication;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Philibert désire que la municipalité de Saint-Benoît-Labre lui fournisse les services d'une personne compétente qu'elle a à son emploi dans le domaine des communications.

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'approuver l'entente relative au partage d'une ressource en communication et d'autoriser monsieur le maire Jean-Guy Plante et madame Chantale Gareau directrice générale/secrétaire-trésorière à signer ladite entente.

8.3 - Modification entente relative au partage des services d'une ressource en loisirs et culture

Reporter la résolution

9 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

9.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

10 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2017-03-36

10.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

Adoptée unanimement

2017-03-37

10.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes

payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois de mars, au montant total de \$ 59 515.20 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

- Comptes à payer : \$ 52 956 .75
- Salaires nets versés : \$ 5021.78
- Remises d'employeur: \$ 1 536.67

Total : \$ 59 515.20

Administration : C1700042 à C1700060 & L1700001 à L1700005 & V0000400 à V0000417

Salaires : D1700025 à D1700035

Adoptée unanimement

2017-03-38

10.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité que les comptes soient payés

Adoptée unanimement

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

12 - LÉGISLATION

2017-03-39

12.1 - Fonctionnaire désigné pour régler les mésententes

ATTENDU QUE l'article 35 de la Loi sur les compétences municipales prévoit que toute municipalité locale doit désigner une personne pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de cette même Loi;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite désigner une personne conformément aux dispositions précitées;

ATTENDU QUE la Municipalité est d'avis que cette fonction peut être occupée par le poste d'inspecteur municipal en voirie

ATTENDU QU'il y a lieu d'élargir la compétence de cette personne désignée à l'ensemble des propriétaires du territoire de la Municipalité;

PAR CONSÉQUENT

Sur proposition de monsieur Louison Busque, appuyé de monsieur Pascal Lessard il est résolu :

De nommer Monsieur Rémi Loignon, inspecteur municipal en voirie, personne désignée pour tenter de régler les mésententes visées à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales et donc notamment pour les clôtures mitoyennes, les fossés mitoyens, les fossés de drainage et travaux et drainage et les découverts;

Que les pouvoirs conférés à Monsieur Rémi Loignon soit étendus à l'ensemble des propriétaires du territoire de la Municipalité;

Que sa rémunération et les frais accordés pour cette nouvelle fonction soient couverts par ceux qui lui sont versés dans le cadre de ses fonctions d'inspecteur municipal en voirie

Adopté à l'unanimité

2017-03-40

12.2 - Engagement de la firme Joli-Cœur Lacasse S.E.N.C.R.L.

ATTENDU QUE la municipalité a reçu plusieurs plaintes de débordement des fossés au niveau du rang Langevin;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'engager la Firme Joli-Coeur Lacasse S.E.N.C.R.L pour régler ce dossier.

13 - SUJETS SANS RÉOLUTION

14 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

15 - VARIA

2017-03-41

15.1 - Ados en cavale

ATTENDU QUE La Maison Des Jeunes de Beauce-Sartigan sollicite l'appui des municipalités pour la deuxième édition du projet Ados en cavale été 2017;

ATTENDU QUE ce projet demande une contribution de 50 \$ par jeune inscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'autoriser l'appui de la municipalité à la hauteur de 50 \$ par jeune qui participe à ce projet "Ados en cavale 2017"

2017-03-42

15.2 - Mise à jour du site Web -- ressource en communications

ATTENDU QUE Weblex Design a déposé une soumission pour la mise à jour du site Web au montant de 1 400 \$ + taxes;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et accepté à l'unanimité d'autoriser la mise à jour du site Web

2017-03-43 15.3 - Démission de monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège # 3

ATTENDU QUE monsieur Jean-Marie Dionne, conseiller au siège #3 a donné sa démission au conseil municipal;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Pascal Lessard et accepté à l'unanimité d'accepter la démission de monsieur Jean-Marie Dionne conseiller au siège # 3.

2017-03-44 15.4 - Représentant à la régie pour l'année 2017

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Philibert doit nommer un représentant à la Régie à chaque année;

ATTENDU QUE le représentant actuel, monsieur Jean-Marie Dionne a démissionné de son poste de conseiller;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par monsieur Louison Busque et accepté à l'unanimité de nommer monsieur Pascal Lessard comme représentant et de nommer Madame Marie-Jeanne Ouellet comme substitut à la Régie Intermunicipale pour l'année 2017

2017-03-45 16 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par monsieur Jean-Marie Dionne , et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Adoptée unanimement

Fermeture à 20.34 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Chantale Gareau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.